



MUSÉE CANADIEN
DE LA GUERRE
-
CANADIAN WAR
MUSEUM

WIMY

UNE BATAILLE, UN MONUMENT, UNE ICÔNE

EXPOSITION ITINÉRANTE
MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE

museedelaguerre.ca/itinerante

Canada



MCG 19920085-295

VIMY

UNE BATAILLE, UN MONUMENT, UNE ICÔNE

UNE EXPOSITION ITINÉRANTE RÉALISÉE
PAR LE MUSÉE CANADIEN DE LA GUERRE

Pour la population canadienne, la crête de Vimy revêt plusieurs significations. Non seulement c'est une victoire sur le champ de bataille, au plus fort de la Première Guerre mondiale, en France, mais aussi le site du monument commémoratif canadien le mieux connu et un symbole persistant de l'évolution d'une nation. Cette nouvelle présentation graphique illustre richement ces thèmes à l'occasion du 100^e anniversaire de la bataille de la crête de Vimy et du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne.

L'aventure commence avec un aperçu de l'une des batailles les plus sanglantes de l'histoire militaire canadienne. La capture de la crête a fait plus de 10 000 victimes canadiennes en quatre jours. Ensuite, l'exposition se penche sur les commémorations de la Première Guerre mondiale, y compris l'emblématique monument commémoratif national canadien à Vimy, conçu par le sculpteur et architecte Walter Allward. Enfin, l'exposition cherche à savoir comment plusieurs générations de Canadiens en sont arrivées à voir la bataille de la crête de Vimy comme un important symbole national et l'une des pierres d'assise de ce pays.

CONTENU

L'exposition est composée principalement de panneaux graphiques et ne présente aucun artefact.

AIRE D'EXPOSITION REQUISE

30-50 m² (325-540 pi²)

DISPONIBILITÉ

Dès avril 2017 (12 semaines de location minimum)

COÛT D'EMPRUNT

À partir de 3 000 \$¹, transport inclus.²

L'emprunteur doit souscrire une assurance couvrant la valeur totale de l'exposition.

MATÉRIEL D'ACCOMPAGNEMENT

- Catalogues-souvenirs disponibles en français et en anglais.
- Guide d'exposition, incluant les instructions pour l'installation, matériel promotionnel et constats d'état pour les structures.

CONSERVATION ET SÉCURITÉ

- L'exposition doit être présentée à l'intérieur.
- Une surveillance électronique ou humaine est requise 24 heures sur 24.
- Une surveillance humaine est requise durant le déchargement et le chargement des caisses.
- Une surveillance humaine est requise durant l'installation et le démontage de l'exposition.

RENSEIGNEMENTS

Expositions itinérantes

Musée canadien de la guerre

819-776-7081 | 1-800-555-5621

itinerante@museedelaguerre.ca

www.museedelaguerre.ca/itinerante

1. Certains musées peuvent bénéficier d'un financement public.
2. Certaines conditions s'appliquent.